

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00089 Numéro SIREN : 791 836 703 Nom ou dénomination : COFLEDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2022 sous le numéro de dépôt 7064

COFLEDIS

SAS au capital de 600.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
791 836 703 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 10 janvier 2022, soit 142.605,08 euros, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi ramené à - 841.053,63 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME



AUDIT

COFLEDIS

Route de Paris Zone industrielle
141200 MONDEVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 10 janvier 2022

POUR COPIE CONFORME

BGH ENTREPRISES & CONSEILS PLAISANCE-DU-TOUCH
4 rue Isaac Newton - 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH - Tél. 05 62 12 80 90

SIÈGE SOCIAL 11 bis rue Antonin Mercié - BP 21023 - 31010 TOULOUSE Cedex 6 - Tél. 05 62 30 39 60 - www.bgh.fr
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE TOULOUSE



COFLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 €

Siège social :

Route de Paris Zone Industrielle

14120 MONDEVILLE

RCS Caen : 791 836 703

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE RELATIVE
A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 10 JANVIER 2022
d'une durée de 12 mois et 10 jours**

**BGH EXPERTS & CONSEILS
Société de Commissariat aux comptes**

**4, rue Isaac Newton
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH**

A l'associé unique de la société **COFLEDIS**,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COFLEDIS** relatifs à l'exercice de 12 mois et 10 jours clos le 10 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de propriétaire du fonds de commerce.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de certaines opérations (fonds de commerce, stocks et dettes). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5. Vérifications spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

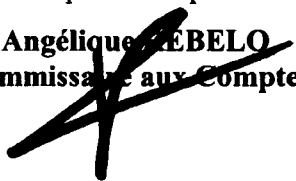
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Plaisance-Du-Touch, le 10 juin 2022

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique FEBELO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 10/01/2022	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	288 000		288 000	288 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	288 000		288 000	288 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 974 051	1 914 631	59 420	86 934
Autres immobilisations corporelles	182 380	130 501	51 879	63 485
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 156 431	2 045 132	111 299	150 419
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	2 444 431	2 045 132	399 299	438 419

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 033 943		1 033 943	1 185 930
TOTAL stocks et en-cours :	1 033 943		1 033 943	1 185 930
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	12 306		12 306	11 262
Autres créances	229 705	14 083	215 622	394 628
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	242 011	14 083	227 928	405 890
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 268		63 268	475 009
Charges constatées d'avance	110 599		110 599	33 527
TOTAL disponibilités et divers :	173 867		173 867	508 537
ACTIF CIRCULANT	1 440 761	14 083	1 411 795	2 199 367

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GENERAL	3 894 252	2 059 215	1 835 037	2 538 775
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 10/01/2022	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 600 000	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(983 659)	(1 271 985)
Résultat de l'exercice	142 605	288 326
TOTAL situation nette :	(241 054)	(383 659)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(241 054)	(383 659)

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges	31 677	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 677	

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		25 705
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		672 174
Emprunts et dettes financières divers	302 174	
TOTAL dettes financières :	302 174	697 880
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 451 746	1 919 408
Dettes fiscales et sociales	290 492	305 146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	
TOTAL dettes diverses :	1 742 239	2 224 554
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 044 413	2 922 434

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	1 835 037	2 538 775
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Édition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	N° (N) 10/01/2022	N° (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	17 456 204		17 456 204	16 414 226
Production vendue de biens	1 173 715		1 173 715	1 209 090
Production vendue de services	73 022		73 022	55 138
Chiffres d'affaires nets	18 702 941		18 702 941	17 678 454
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				3 259
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			14 300	11 174
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 717 241	17 692 887
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			15 327 179	14 256 377
Variation de stock de marchandises			151 987	169 438
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 239 127	1 205 389
TOTAL charges externes :			16 718 292	15 631 204
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			258 274	259 313
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 129 379	1 080 055
Charges sociales			261 495	271 911
TOTAL charges de personnel :			1 390 874	1 351 966
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			92 727	58 303
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				700
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			92 727	59 003
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			82 990	83 732
CHARGES D'EXPLOITATION			18 445 157	17 385 210
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			172 084	207 677

Compte de Résultat (Seconde Partie)

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 10/01/2022	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	174 084	307 668
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 289	21 352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 289	21 352
RÉSULTAT FINANCIER	(11 289)	(21 352)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	162 795	286 317
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 306	10 581
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	4 306	10 581
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 496	8 572
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	24 496	8 572
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(20 190)	2 009
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	18 723 957	17 793 488
TOTAL DES CHARGES	18 601 352	17 415 342
BÉNÉFICE OU PERTE	142 605	288 326

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/21 au 10/01/2022

COFLEDIS sas

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, ainsi que du règlement 99-03 relatif au plan comptable général.

A Réglementations sur les actifs

Conformément à la législation en vigueur en France, la société applique depuis le 1er janvier 2005 les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs (CRC, Règlements 2002-10, 2004-06 et 2003-07).

Pour traiter les modalités de passage aux nouvelles règles, la société a fait application de la méthode prospective. La société a opté pour l'utilisation de la méthode simplifiée réservée aux PME ne dépassant pas deux des trois seuils prévus pour la présentation de l'annexe simplifiée.

En conséquence, les immobilisations non décomposables à l'origine ont été amorties sur les durées d'usage en vigueur au 01/01/2005.

Par ailleurs, les immobilisations décomposables ont fait l'objet d'une revue détaillée. L'examen des durées d'amortissement pratiquées n'a relevé aucun retraitement à effectuer par la société.

En effet :

- les durées d'amortissement pratiquées correspondant aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propres à l'entreprise ;
- les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions, et sont correctement décomposées.

B Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
-Agencement et aménagements des constructions	05 à 12 ans
-Installations techniques	03 à 07 ans
-Matériel et outillage industriels	02 à 07 ans

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/21 au 10/01/2022

COFLEDIS sas

C Fonds de commerce

Les éléments inscrits dans le poste « fonds commercial » sont constitutifs d'un droit de présentation de clientèle qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du PCG. En conséquence la durée d'utilisation du fonds commercial est réputée non limitée.

La mise en œuvre du test de dépréciation prévue à l'article 214-15 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la valeur de marché de ce droit de présentation de clientèle par rapport à son coût d'inscription en comptabilité.

A l'issue de cette analyse aucune perte de valeur n'a été constatée.

D Stocks

Evaluation : le stock a fait l'objet d'un inventaire détaillé à la date de la clôture de l'exercice.

Valorisation : les marchandises livrées par CSF sont inventoriées par terminal portable et valorisées à prix d'achat selon le dernier tarif en vigueur. Les marchandises pour lesquelles le prix d'achat n'est pas ou est mal connu, sont valorisées à prix de vente consommateur, puis ramenées à prix d'achat par application du coefficient multiplicateur moyen de la famille à laquelle elles appartiennent.

E Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses (chèques impayés) sont provisionnées à 100% de la valeur ht.

F Autres informations

➔ HONORAIRES :

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 9 700 € au titre de l'exercice 2021/2022

➔ INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La convention collective, dont dépend notre entreprise, prévoit une indemnité de fin de carrière lors du départ à la retraite d'un salarié, sous condition d'une ancienneté supérieure à 10 ans.

Les indemnités de fin de carrière pour les salariés présents au 10 janvier 2022 et remplissant les conditions de la convention collective et dont le départ à la retraite sera possible dans les cinq ans est de 31 677.00 Euros, hors charges sociales. Cette somme a fait l'objet d'une provision.

Changement de propriétaire du fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 21 juillet 2021 (PROTOCOLE), les soussignés ont régularisé un acte aux termes duquel la société COGEDI, mesdames Sabine MEDARD et Sandrine MEDARD, soussignées, ont cédé à la SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE, soussignée, 300 actions de la société COFLEDIS, société par actions simplifiée au capital de 600.000 euros dont les siège social est fixé à FLEURANCE (32500) avenue du Corps Franc Pommies, route de Lectoure, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUCH sous le numéro 791.836.703 (SOCIETE), représentant 50% du capital social et des droits de vote de la SOCIETE (DROITS SOCIAUX)

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, le CEDANT et le CESSIONNAIRE sont convenus de fixer la date de transfert de propriété des DROITS SOCIAUX au 28 septembre 2021

Nonobstant la réalisation des conditions suspensives prévues audit acte, aux termes d'un acte sous seing privé en date des 1^{er} et 2 octobre 2021 (AVENANT AU PROTOCOLE), les soussignées sont convenus, à la demande du CESSIONNAIRE, de différer la date de transfert de propriété au 11 janvier 2022 et par voie de conséquence de modifier parmi les dispositions prévues dans l'acte de cession sous conditions suspensives du 21 juillet 2021.

Du fait de la vente, la date de clôture annuelle a été modifiée et est fixée au 10 janvier 2022.

Immobilisations

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	288 000		
TOTAL immobilisations incorporelles :	288 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 954 945		19 106
Installations générales, agencements et divers	179 557		2 823
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 134 502		21 929
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	2 422 502		21 929

RUBRIQUES	Dévaluations par virement	Dévaluations par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Diminutions légalisées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			288 000	
TOTAL immobilisations incorporelles :			288 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 974 051	
Inst. générales, agencements et divers			182 380	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 156 431	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			2 444 431	

Amortissements

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	1 868 010 116 073 1 984 083	46 621 14 429 61 050		1 914 631 130 501 2 045 132
TOTAL GÉNÉRAL	1 984 083	61 050		2 045 132

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements libéraux	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		31 677		31 677
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		31 677		31 677

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	700 14 083		700	14 083
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	14 783		700	14 083

TOTAL GÉNÉRAL	14 783	31 677	700	45 760
----------------------	---------------	---------------	------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	(0)	(0)	
Autres créances clients	12 306	12 306	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	236	236	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	56 644	56 644	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 762	5 762	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	167 064	167 064	
TOTAL de l'actif circulant :	242 010	242 010	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	110 599	110 599	

TOTAL GÉNÉRAL	352 609	352 609
----------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 451 746	1 451 746		
Personnel et comptes rattachés	95 870	95 870		
Sécurité sociale et autres organismes	135 779	135 779		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 827	15 827		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 016	43 016		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	302 174	302 174		
Autres dettes	0	0		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 044 413	2 044 413		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 330
Dettes fiscales et sociales	156 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	216 617

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

 Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	110 599	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	110 599	

Composition du Capital Social

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Édition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	600	1000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	600	1000

Effectif Moyen

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	38	
Ouvriers		
TOTAL	45	

Engagements Financiers

COFLEDIS sas

Période du 01/01/21 au 10/01/22
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--